



## SOCIÉTÉ

# Au procès Paty, deux ex-élèves appâtés par l'argent témoignent

Aude Bariéty de Lagarde

Ces collégiens avaient accepté de désigner l'enseignant au terroriste contre quelques centaines d'euros.

Après la principale et les enseignants du Bois-d'Aulne, place aux élèves. Ce lundi 18 novembre se sont présentés devant la cour d'assises spéciale Karim\* et Sami\*. Tous deux sont d'anciens élèves du collège du Bois-d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Tous deux ont désigné Samuel Paty au terroriste islamiste Abdoullakh Anzorov, qui, fort de ces informations, a ensuite lardé de coups de couteau et décapité le professeur d'histoire-géographie. Tous deux, à l'instar de quatre autres ex-collégiens, ont été condamnés par le tribunal pour enfants de Paris en décembre 2023, à l'issue d'une audience à huis clos. Karim a écopé de 2 ans de prison dont 18 mois avec sursis; Sami, de 20 mois de prison avec sursis.

Moins d'un an plus tard, les voici de retour à la barre, cette fois comme témoins au procès de huit majeurs soupçonnés d'être impliqués à des degrés divers dans l'assassinat de Samuel Paty. Par leur voix, la cour se replonge dans l'après-midi du 16 octobre 2020. Pendant que, à l'intérieur des murs du Bois-d'Aulne, Samuel Paty fait classe, se sachant menacé, Abdoullakh Anzorov est déposé par un ami non loin du collège. Il

aborde Karim, élève de quatrième. «Eh, le petit, viens voir, j'ai un truc à te proposer», lui lance-t-il. Cheveux longs et sweat noir, le jeune homme, aujourd'hui âgé de 18 ans, raconte succinctement : «Le monsieur m'a proposé de l'argent en échange de lui montrer le prof. Moi j'ai accepté, je suis allé devant le collège, j'en ai parlé à des collègues à moi, puis ensuite (pause) on est allés voir le monsieur, on lui a dit que le prof était là et ensuite (pause) il s'est passé ce drame-là.»

La «déclaration spontanée» de Sami, 19 ans, désormais scolarisé en terminale, est encore plus brève. «Karim est venu me voir en me proposant de l'argent contre un service qu'il fallait rendre à une personne. Je le suis. Il y a cette personne. Elle me dit qu'elle veut que je lui désigne le professeur. J'explique qu'il finit pas tout de suite. On attend avec Karim et d'autres camarades du collège. Ensuite le professeur est sorti et on l'a désigné.» Par le jeu des questions des juges et des parties, des détails supplémentaires finissent par émerger. Oui, Abdoullakh Anzorov a déclaré qu'il voulait «se venger pour Dieu»; oui, il a précisé que, s'il ne trouvait pas Samuel Paty, il reviendrait; oui, les adolescents savaient qu'il allait s'en prendre à l'enseignant, que le terroriste voulait, selon ses dires, «filmer» afin d'obtenir des «excuses» et «humilier».

que les policiers leur ont dit de quitter les environs du collège qu'ils ont compris qu'ils avaient «fait un truc qu'il fallait pas». «Sur le chemin on s'est dit : "On a fait une connerie, et on peut pas faire machine arrière." C'est là qu'on a ouvert les yeux», raconte Karim, qui finit par craquer à la barre et pleurer en cachant son visage entre ses mains. «Je regrette, (...) j'ai fait une erreur. J'ai plein de regrets, je m'excuse encore auprès de la famille. ■

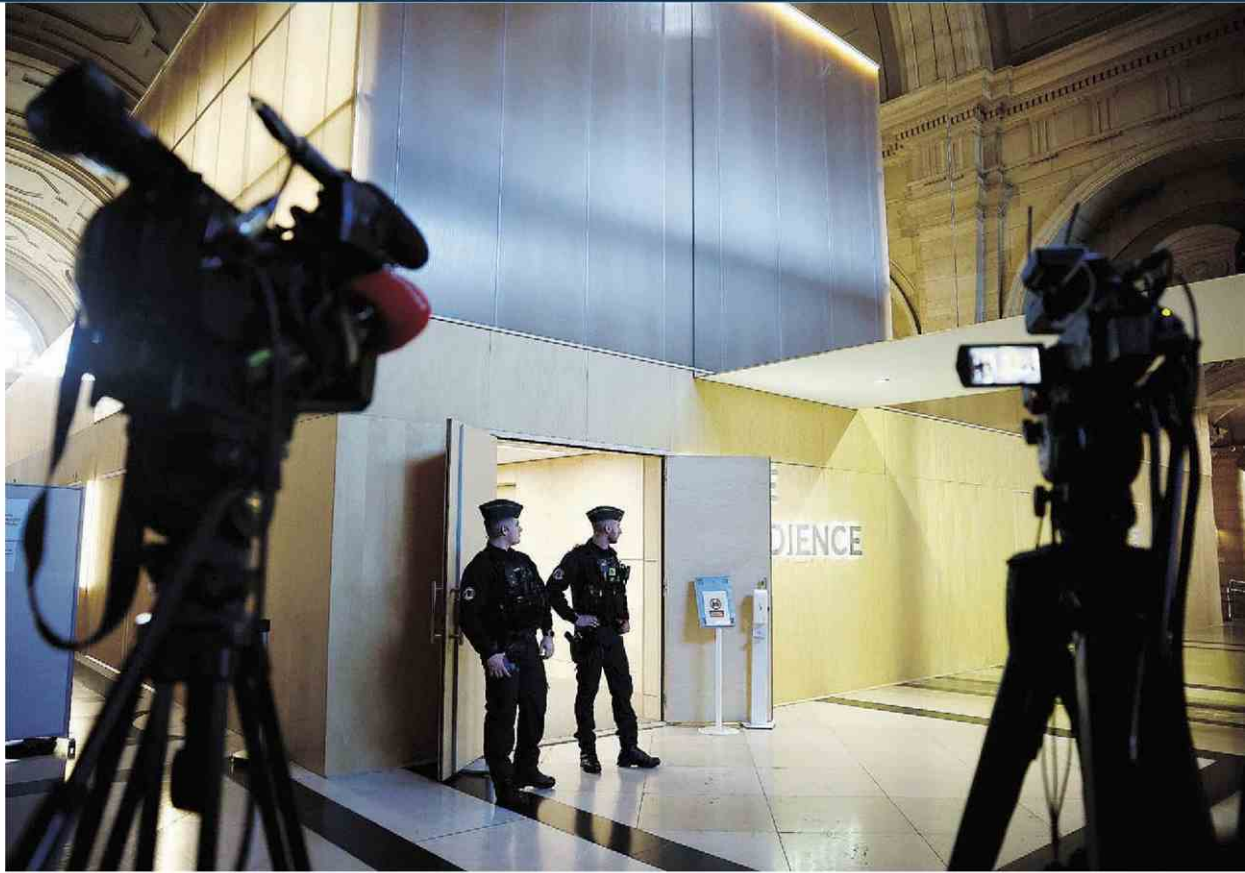
\*Les prénoms ont été modifiés.

## Une liasse de billets de 10 euros

«Vous pensiez que ça pouvait mal finir?», demande le président. «Sincèrement, on a tous pensé qu'il allait le frapper. En quatrième, quand on se bagarrait, on filmait. On s'est dit que ça allait être comme ça. On était petits, hein», répond Karim. «Pensez-vous que cela irait jusqu'où c'est allé?» «Jamais, jamais, jamais. Une bagarre, oui, jamais ça.»

Qu'est ce qui a poussé ces collégiens du Bois-d'Aulne, qui assurent qu'ils n'avaient aucun grief personnel contre Samuel Paty, à répondre favorablement à la requête du terroriste? «Je réalisais pas trop ce que j'étais en train de faire», se contente de répondre Sami. «Moi, sincèrement, j'ai pas du tout réfléchi. J'ai vu l'argent, j'ai pensé qu'à l'argent», répète à l'envi Karim. Une liasse de billets de 10 euros, 300 ou 350 euros en tout, que l'élève de quatrième a partagé avec plusieurs de ses «collègues», dont Sami. Et si le terroriste ne lui avait pas proposé d'argent? «Je lui aurais dit : "Va à la vie scolaire." J'avais 14 ans, mon père, y a que lui qui travaille, ma mère travaille pas; je vais pas vous mentir, j'étais concentré qu'à ça.»

Après avoir désigné Samuel Paty à Abdoullakh Anzorov et récupéré le reste de la somme promise, les collégiens n'ont pas suivi le terroriste. Ce n'est que lors-



**Devant l'entrée de la salle d'audience, lundi, à la cour d'assises spéciale de Paris où huit majeurs soupçonnés d'être impliqués à des degrés divers dans l'assassinat de Samuel Paty sont jugés jusqu'au 20 décembre.** S. MEYSSONNIER / REUTERS

